

Arboriculture

PACA

n°2
30 janvier 2019



Référents filière & rédacteurs

Myriam BERUD

Station d'Expérimentation La Pugère
m.berud@lapugere.com

Olivier SIMLER

Domaine Expérimental La Tapy
o.simler@domainelatapy.com

Directeur de publication

Claude Rossignol

Président de la Chambre Régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

**Secteurs Basse Durance (13 et 84)
et Alpin (04 et 05)**

Poirier :

- [Psysse du poirier \(*Cacopsylla Pyri*\)](#)

Période à risque en cours (dépôt des œufs de 1^{ère} génération)

Pommier / Poirier :

- [Tavelure \(*Venturia inaequalis* et *Venturia pyrina*\)](#)

Réduction de l'inoculum encore possible (broyage des feuilles)



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Psylle du poirier

Observations

La dissection des psylles adultes après frappage en verger permet d'évaluer le niveau de maturité des femelles : celui-ci a progressé au cours de la dernière décade de janvier atteignant 30% en secteur Basse Durance et 30 à 50% en secteur Alpin.

Sur parcelles à pression, les 1ères pontes sont en cours : 1 à 10% de lambourdes occupées en secteur Basse Durance et sont plus avancées dans les Alpes (10 à 40% d'occupation).

Photos : psylle adulte et lambourde de poirier. Source : LA PUGERE



		Niveau de maturité en % des femelles psylles matures et prêtes à pondre (stade 4 fécondées et stade 5) :				
		3 janv.2019	10-11 janv.2019	15-16 janv.2019	21-25 janv.2019	28-30 janv.-2019
Secteur Basse Durance	Châteauneuf Gadagne (84)			NS		
	Isle sur la Sorgue (84)		0%			
	Cheval Blanc (84)			0%	8%	
	Robion (84)			0%	19%	
	Mallemort (13)		15%		18%	30%
	St Rémy de Provence (13)			27%		
Secteur Alpin	Vaumeilh (04)			0%		
	Le Poët (05)		11%	18%	42%	
	Lardier (05)		2%	17%	30%	
	Ventavon (05)	17%	17%	34%		
	Neffes – Claret (05)	22%	16% NS	NS		
	Remollon (05)	14%	5%	20%	52%	
	Le Poët (05)				39%	

NS : non significatif (effectif < 50 femelles)



		Présence d'œufs de psylle en % de lambourdes avec présence			
		7-10 janv.-2019	15-18 janv.-2019	21-25 janv.-2019	28-30 janv.-2019
Secteur Basse Durance	Orange (84)	0%	1%	1%	
	Mornas (84)	0%	0%	1%	
	Mondragon (84)			1%	
	Jonquières (84)		0%	0%	
	Avignon (84)	0%	0%	1%	
	Robion (84)				4%
	Cheval Blanc (84)			0%	
	Isle sur Sorgue (84)			0%	
	St Rémy de Provence (13)			0% (3 parcelles)	
	Mallemort (13)			2%	10%
Secteur Alpin	Vaumeilh (04)		8%		39%
	Ventavon (05)			10%	
	Lardier (05)			15%	
	Le Poët (05)			31%	
	Le Poët (05)			11%	
	Remollon (05)			2%	

Psylle du poirier (suite)

Analyse de risque

La période à risque (dépôt des œufs de 1^{ère} génération) est en cours en tout secteur.

Le risque de dépôt d'œufs est réel dès que les conditions climatiques sont favorables, c'est-à-dire deux jours consécutifs de beau temps avec une température maximale atteignant 10°C.

Méthode alternative

La mise en place d'une **barrière physique** (préférer l'argile kaolinite calcinée) sur le végétal permet de limiter le dépôt des œufs de psylle.

Pour une efficacité maximale, l'application est à réaliser avant les pontes et à renouveler en fonction des lessivages.

Pour plus d'informations : cf. Fiche collection Ressources [Argile en arboriculture](#)

Tavelure du pommier et du poirier

Observations

Les feuilles mortes hébergent la forme de conservation hivernale du champignon responsable de la tavelure (*Venturia inaequalis* sur pommier et *Venturia pyrina* sur poirier).

Analyse de risque

La sensibilité du végétal à la tavelure démarre au stade C pour le pommier et C3-D pour le poirier.

Méthode alternative

Mesures prophylactiques : La réduction de l'inoculum de tavelure pour la saison suivante peut être envisagée au cours de l'hiver en combinant andainage et broyage des feuilles au sol et applications d'urée pour accélérer leur dégradation.

En verger de poirier sensible à la tavelure (ex : Williams) des chancres hébergeant le champignon peuvent être présents sur le bois, souvent difficiles à voir (et donc à éliminer à la taille). Les mesures prophylactiques sont moins efficaces que sur pommier.

Le BSV est un outils d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Station d'expérimentation la Pugère (Pomme et Poire) BERUD Myriam
Domaine expérimentale la Tapy (Cerise) SIMLER Olivier
Chambre d'Agriculture du Vaucluse RICAUD Vincent



Observation

Chambres d'Agriculture de Vaucluse (84)
Chambres d'Agriculture des Hautes-Alpes (05)
Chambres d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (04)
GRCETA Basse Durance
CETA de Cavaillon
OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD, FRUITS ET COMPAGNIE

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA